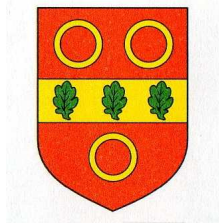


LA FEUILLE DE CHENE

RUEYRES

Bulletin d'information édité par la Municipalité



Le billet du Syndic

Lors de la révision de la constitution de notre canton en 2002, la prolongation de la durée de la législature de 4 à 5 ans ne paraissait pas la plus logique des modifications. Celle de 2006-2011 est donc la première du genre. Reconnaissons, qu'une fois la nouvelle Municipalité mise en place, l'élaboration d'un grand projet tel que la réfection du casino nécessite de commencer par un avant-projet suivi d'un crédit d'étude, prolongé par le projet lui-même, accepté par le conseil général, mis à l'enquête, avant d'aboutir à la réalisation qui devrait se terminer dans le courant de cet hiver, c'est long mais légalement ces étapes doivent se passer ainsi.

Heureusement que parallèlement d'autres réalisations ont pu voir le jour : l'agrandissement de la STEP de Bercher-Rueyres-Pailly et son pôle de déshydratation, le réaménagement du cimetière, la réfection du chemin en direction de Fey qui profite à tous les utilisateurs, la création d'un chemin piétonnier entre Rueyres et Bercher, un changement de collecteur de drainage entre le village et le chemin des Esserpits. Ce sont des investissements visibles. D'autres participations financières ont évolué comme notre participation à l'EFAJE (garderie régionale) qui a passé de CHF 5 à CHF 44 pour 2011. Ainsi en 5 ans, tous ces secteurs ont eu une évolution. Malheureusement, le secteur administratif de notre cher canton ne s'est pas allégé.

Il reste bien sûr encore beaucoup de choses à réaliser pour faciliter et améliorer la vie des habitants de notre village.

Fin de mon mandat

Au 30 juin 2011, après 17 ans et demi passés à la Municipalité, je passerai le témoin à celui ou celle qui sera appelé (e) à me remplacer. Cette tâche que j'ai eue la chance de conduire m'a beaucoup apporté dans le cadre de contacts que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de notre commune.

Mon entrée à la Municipalité le 1^{er} janvier 1994 avec les dicastères de la forêt et des déchets m'a permis de participer à la création des chemins, pistes et passages à gué le long du Sauteruz et de créer la déchetterie.

Elu syndic dès le 1^{er} janvier 1998 avec comme municipale sortante Mme Pierrette Monney et trois nouveaux municipaux Mme Nicole Jordan et MM. Thierry Zahnd et Yvan Dupuis, nous avons pu acheter le local de coulage de l'ancienne laiterie que nous avons transformé en administration communale, faire la réfection des appartements du collège et son chauffage, faciliter l'arrivée du gaz et créer son réseau de distribution qui alimente aujourd'hui une bonne vingtaine de bâtiments.

Dès les années 2000, et en 4 étapes, la mise en séparatifs des eaux usées et des eaux claires nous a passablement occupés. Cela s'est terminé avec l'installation d'un nouvel éclairage public et la réfection des chaussées auxquelles nous avons pu adjoindre quelques bouts de trottoir et les ralentisseurs.

En 2005 et 2006, la construction du refuge par moitié avec la commune d'Oppens fût un travail "privilegié" qui nous a donné beaucoup de satisfactions.

Tous ces travaux, comme ceux de la dernière législature, ont pu être réalisés grâce à de bonnes équipes au sein de l'exécutif, à un conseil général qui a soutenu nos projets et investissements ainsi qu'à une population qui a accepté régulièrement nos candidatures à la Municipalité.

Pierre-François Duc

Elections communales

Les élections communales auront lieu le 13 mars 2011. Nous attirons votre attention que la date limite du dépôt des listes est fixée au **lundi 24 janvier 2011 à 12h00**.

Secrétariat communal

Au 31 octobre 2010, Fanny Carrard, secrétaire communale depuis presque 3 ans et demi, nous a quittés après d'excellents services pour un poste à un taux d'occupation plus important. Merci beaucoup Fanny pour ton travail au sein de notre administration communale et bonne chance !

Nous avons engagé Nathalie Jordan pour la remplacer et lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

La Municipalité

Ecoles

La rentrée scolaire s'est bien passée et nos enfants ont repris allègrement le chemin de l'école.

Sous la direction de notre Préfet Marc-Etienne Piot, un groupe de travail s'est penché sur la nouvelle organisation scolaire de la région d'Echallens, Bercher et Thierrens, ceci afin de répondre aux exigences de la nouvelle loi scolaire. En effet, les trois sections VSO, VSG

et VSB des 7, 8 et 9^{èmes} années devront se trouver sous le même toit ce qui implique des changements importants quant à la localisation des élèves et dans la gestion des bâtiments. Nous avons pris connaissance des résultats de cette réflexion au mois d'octobre passé.

En gros, il se dessine deux tendances pour les 7, 8 et 9^{èmes} années :

La première consisterait à mettre tous ces élèves sur Echallens mais cela impliquerait un nombre trop élevé de jeunes sur le même lieu. L'établissement regrouperait plus de 1'000 élèves ce qui représente un potentiel trop grand et difficilement gérable.

La deuxième solution serait de créer un nouvel établissement à Bercher et garder le bâtiment actuel des Trois Sapins à Echallens. Celui de Bercher regrouperait les élèves du groupement actuel de Bercher, Pailly plus ceux du plateau du Jorat.

Après une analyse détaillée, le choix du groupe de travail s'est porté sur la proposition de créer un nouveau collège abritant les élèves des 7, 8 et 9^{èmes} années à Bercher. Le collège de Pailly et Thierrens seraient alors affectés pour des classes de primaire (de la première enfantine à la 6^{ème} actuelle). Les collèges abritant moins de trois classes seront fermés à la longue et regroupés sur des sites existants.

La priorité actuelle est portée d'abord sur le secondaire, le primaire se fera dans un deuxième temps. Une fois que les Municipalités se seront prononcées sur leur choix, un projet sera élaboré et présenté à tous les conseils pour votation.

L'enjeu de ce regroupement est double. Le côté financier bien sûr car il faudra construire un nouveau collège soit à Bercher soit à Echallens selon la décision prise. Le deuxième enjeu c'est la suppression de classes dans certains villages. Tout cela bien sûr aura un certain prix. Le groupe d'étude opte pour le moment pour une sorte de grande association qui gérerait tous les bâtiments mais elle n'a pas encore trouvé la formule idéale. Donc nous aurons encore des informations à ce sujet. Nous avons trouvé que le travail effectué par cette commission était bien fait et tenait compte de tous les paramètres.

Accueil de jour pour enfants

La garderie de Bercher est opérationnelle depuis la rentrée d'août dernier. Les places sont quasiment toutes occupées. La garderie de Vuarrens se remplit également. Il reste maintenant un grand défi pour les écoles et les garderies qui est d'organiser le parascolaire. Là aussi ce sera beaucoup de travail et des groupes d'étude vont certainement se former.

Police des bâtiments

Nous rappelons que toute transformation d'un bâtiment doit faire l'objet d'une demande à la Municipalité et qu'aucune construction ne peut être entamée sans avoir le permis de construire ou l'aval de la Municipalité même quand il s'agit de construction de minime importance. Nous vous remercions de votre bonne collaboration.

Place du village

Les travaux du Casino vont bientôt se terminer et nous devons nous pencher sur l'organisation de la place du village ainsi que de la place de jeux. Vu que nous ne pouvons pas acquérir ou louer le terrain qui se trouve derrière la place actuelle, nous sommes contraints de faire avec ce que l'on a. Afin de réfléchir à une bonne intégration et à la meilleure manière de structurer cette place, nous allons demander une offre à un spécialiste. Cela ne pourra probablement pas vous être présenté pour le conseil général de décembre mais nous allons faire le possible pour que cela puisse se réaliser assez rapidement. Nous tenons tout particulièrement à ce que les parents du village soient partie prenante du projet pour une réflexion commune pour la place de jeux.

Concept énergétique

En début d'année, un groupe de travail s'est constitué pour faire une analyse de la consommation énergétique de notre village. Ce travail est quasiment terminé. Quelques idées intéressantes se profilent. Nous allons écrire un rapport avec l'analyse et des propositions que nous allons vous présenter dans le courant de l'année prochaine.

Site internet

Nous avons un peu traîné sur ce sujet fort complexe il faut bien le dire. M. Bourgeois nous a déjà installé le site maintenant il faudrait y mettre du contenu. Nous aimerions constituer un petit groupe de travail afin de recueillir les informations et décider comment les intégrer sur le site. A plusieurs c'est plus sympa et cela amène des idées. Notre nouvelle secrétaire va s'engager également dans cette activité. Merci à toutes les personnes qui auraient des idées, de l'énergie et un peu de temps à donner (nous savons que c'est rare de nos jours avec nos emplois du temps plus que remplis) de bien vouloir me contacter afin de mettre sur pied une première rencontre de travail.

Plaques de rue

Vous aurez pu observer que les plaques ont été enlevées dans le courant de l'été. En effet, la couleur initiale ayant viré au bleu le fabricant nous a proposé de les repeindre. Merci de votre patience.

Règlement de police

Nous vous rappelons que les chiens du village doivent être tenus en laisse et ne doivent pas errer dans les rues. Des crottes de chien ont été signalées entre autre sur la place de jeux. **Il va de soi que ceci est inacceptable.** Afin de remédier à ce problème, la Municipalité a envoyé un courrier aux personnes concernées afin que le règlement communal soit respecté. Pour une cohabitation agréable dans notre commune, nous vous demandons de bien vouloir respecter ce règlement. Des sanctions seront prises si cela ne devait pas être le cas.

Marie-France Weber

Forêts

Un stock de bois de feu (foyard en ballots cerclés) de la coupe de l'hiver passé est encore à vendre (15 stères) au prix de 85.- francs le stère.

Il a été couvert mais plus vite il sera au sec mieux ce sera !

Je prie toutes les personnes intéressées de prendre contact avec moi, possibilité de livraison à domicile sur demande.

En ce qui concerne les coupes d'hiver 2010-2011, une importante mise en lumière s'effectuera sur la parcelle communale « Entrée Foirauze » (après le cimetière avant d'entrer dans la forêt, le long du chemin qui descend sur la droite). Cette coupe représente un volume global d'environ 155 m³ (env. 80m³ de résineux et 75m³ de feuillus). L'équipe du garde a été choisie pour exécuter ces travaux.

Déchetterie

Deux nouveaux containers à verre ont été ajoutés à la déchetterie afin d'augmenter le volume à disposition (3x vert, 2x blanc et 1x brun). Il est important de toujours bien trier le verre par couleur afin qu'il soit facilement recyclé à la verrerie de St-Prex.

Pour les déchets « verts », il est indispensable de séparer les branches ou tiges nécessitant un broyage des autres déchets « verts » tels que feuilles mortes, gazon, fleurs, etc... qui sont directement compostables. Ces derniers sont à déposer dans le silo à compost (au fond de la déchetterie).

Enfin un grand merci à Bernard Buffat, Eric Perey et Sébastien Perey pour leurs services hebdomadaires à notre déchetterie. Vous contribuez au bon fonctionnement de notre commune et je tiens à vous en remercier.

Valéry Jordan

Fusion

Ca bouge dans le canton, ça commence à bouger dans la région.

En mars dernier, sur demande de la commune d'Ogens, une réunion avait été mise sur pied pour une première prise de température. Ont été conviées à cette séance les communes suivantes : Bercher, Bioley-Magnoux, Boulens, Essertines, Fey, Ogens, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres et Vuarrens. Après un exposé sur l'état des lieux des fusions dans le canton par M. Laurent Curchod (Monsieur fusion), chacun a pu exprimer les soucis, les besoins et les visions d'avenir pour sa commune. Au terme de cette séance, on a pu sentir que Ogens et Oppens étaient peut-être les 2 communes les plus confrontées à des problèmes de relève pour leurs autorités. Mais rien ne pressait non plus, surtout pas

pour les 8 autres. Il a été décidé de se retrouver le 21 septembre 2010 pour une nouvelle information/discussion sans Boulens.

C'est à Bercher que nous nous sommes réunis et force est de constater que la canicule de juillet a fait mûrir les réflexions de quelques exécutifs. M. Laurent Curchod a une nouvelle fois fait état de l'avancement d'autres fusions dans le canton. Il a présenté les avantages mais aussi les inconvénients d'une plus grosse entité. Brillant dans ses présentations, ne cherchant pas à nous tromper sur les côtés positifs et négatifs, il est à coup sûr un atout important pour le développement des projets de fusion cantonaux. Si pour la commune de Pailly le sujet semble bien prématuré, Bioley-Magnoux, Essertines et Vuarrens ne se disent pas mûres, notamment pour des raisons géographiques. Fey et Rueyres n'ont que peu débattu du sujet en Municipalité et au conseil. Par contre, Bercher, Ogens, Oppens et Orzens se sont dit prêts à lancer un processus sans tarder et donc de présenter un préavis d'intention à leurs conseils généraux ou communaux respectifs. Le préavis d'intention n'est pas une décision à prendre par le conseil mais une déclaration de l'exécutif visant à entreprendre des discussions et des études pour un éventuel rapprochement. Quelques jours plus tard, la commune de Fey s'est ralliée afin de préparer un préavis commun avec ses 4 consoeurs.

Et Rueyres alors ? Comme je l'ai dit, nous n'en avons que très peu parlé en Municipalité et à peine effleuré le sujet au conseil. Nous avons été très surpris par la précipitation de nos voisins à aller rapidement de l'avant surtout à quelques mois d'une nouvelle législature. Cependant, et je ne crois pas trahir l'avis de mes collègues, il nous paraît irresponsable d'ignorer ce qui se passe à nos portes risquant de se mettre dans une position inconfortable et isolée. Nous nous rendrons en auditeurs à l'élaboration du préavis d'intention des 5 communes déjà engagées mais ne souhaitons pas le présenter au conseil de décembre. Ce sera probablement chose faite le printemps prochain, tout en sachant que le processus n'est qu'à ses premiers balbutiements et que nous n'aurons rien perdu des premières discussions de nos collègues.

Cimetière

Merci de veiller à ne pas mettre de plastique sur le compost. Il y a une poubelle à disposition.

Eclairage public

La Romande Energie a publié ses nouveaux tarifs 2011 afin d'être conforme aux directives de la loi. Cela représente une hausse de coût pour l'éclairage public d'environ 15 %.

Routes et chemins

Le chemin piétonnier nous reliant à Bercher est maintenant réalisé. Force est de constater que cela a pris du temps et que tout n'a pas été facile.

Divers

Voilà maintenant un peu plus de 4 ans que je suis à la Municipalité. Si tout n'est pas toujours simple, la législature a néanmoins très vite passé. J'ai eu souvent beaucoup de plaisir à échanger et à aller de l'avant avec mes collègues. De plus, le poste est enrichissant et on apprend en permanence. La motivation est toujours intacte et je me représenterai donc pour un nouveau mandat.

Stéphane Jordan

Eaux usées - Step de la Foyrausaz

Le tout ménage concernant les objets à ne pas jeter dans les WC n'a pas porté ses fruits.

Nous trouvons malheureusement encore de nombreux déchets dans la station de pompage, ce qui bloque et provoque des dégâts à la pompe. Nous vous prions de bien vouloir éviter de jeter des débris dans les égouts.

Rénovation du Casino

La réfection de notre salle communale va bon train. Les séances se succèdent afin d'effectuer de nombreux choix de matériaux. La chaudière fonctionne depuis le 19 octobre grâce à la production local de pelets d'Enerbois.



Remerciements à Bernard Buffat



Le samedi 16 octobre 2010, deux membres de la Municipalité se sont rendus chez Monsieur Bernard Buffat pour lui remettre un présent après 43 ans de service pour le bon fonctionnement de notre horloge communale. Monsieur Buffat a succédé à Monsieur Roger Recordon en 1967. Il a permis à notre village d'être toujours à l'heure malgré un mécanisme capricieux et complexe. Il remet la lourde tâche d'entretenir et de régler le clocher à Monsieur Mathieu Duc. Nous le remercions vivement pour ses services et espérons que son successeur soit toujours à l'heure.



Pietro Ricci

Le festival du verger prend l'eau mais ne coule pas...

Il pleut ?... et alors !... La 9^{ème} édition du Festival du Verger a lieu !... Après la canicule de juillet, il fallait bien que ça tourne !... Et quel virage!!

Mardi 18 août, premiers rayons de soleil après 3 jours dignes de l'automne... C'est le retour de l'été : Chouquette, le robot-tondeuse, reprend ses droits sur la pelouse du verger, elle cueille dans un tintamarre métallique les dernières vis tombées lors du démontage de la scène du Festival du Verger. Il faut dire que cette année, on n'a pas traîné pour le démontage ; c'est les os humides et les lèvres presque bleues que chacun s'est dit « bon, à plus ! » sur le coup de midi dimanche... les années se suivent mais ne se ressemblent pas... On est en suisse, il faut apprendre à composer avec la météo d'un pays alpin. Retour sur l'événement :



Malgré la météo peu clémente annoncée, les amis de Genève, d'Yverdon ou du Chablais se sont « équipé » et sont venus nous rejoindre. D'autres, de Bercher ou de Rueyres ont renoncé en voyant par la fenêtre qu'on « allait pas vers le beau »...

16h30... ça tient toujours... je fais le tour du site, je vais voir si campeurs téméraires se sont installés et je tombe sur des dizaines d'yeux écarquillés qui écoutent les **Contes pour enfants**, en remontant je croise la jeunesse encore bourgeonnante de **Goodonya** qui reprend de façon brillante « Fat Bottom Girl » de Queen. Au loin, la fumée du grill de Val se faufile entre les premières gouttes... flûte, on ne va pas y couper... Seul Olive quitte sa régie et se lance tout habillé dans l'eau lorsque j'annonce que la piscine est ouverte, et je lis de loin « on peut y aller, maman ? » sur les lèvres d'un enfant, lorsque ce dernier s'adresse à sa mère qui secoue la tête de gauche à droite...

L'ère de Rien interprète alors ses compositions mélancoliques qui bercent une atmosphère de plus en plus lourde... Le jazz festif des potes du **Harasse Jazz Band** ne réussit pas à chasser les nuages... Puis, alors que je m'enquiers auprès de René et du Papy Golay de l'évolution des soupes, c'est **le Peuple d'Annwyn** qui nous emmène dans un univers celtique qui lui ne dénote pas avec le décor...

AOC tente alors de nous réchauffer avec ses rythmes pop-funk, mais rien n'y fait... les premiers « bon on y va, on est gelé » arrivent !... **Sands of Time** clos le programme pour quelques rockers qui apprécient alors que des chenaux se sont formés au travers de la tente pourtant renforcée des Nyffenegger...

Le vent venu en renfort de la pluie en fin de soirée n'aura pas raison des derniers festivaliers qui souffleront la dernière bougie après 3 heures du mat'....

Peu importe, la 9^{ème} édition du Festival du Verger a vécu et elle nous laisse de belles images... depuis le calage de la scène le samedi 8 août jusqu'au départ des « commodités-de-fortune-à-cause-du-casino-en-chantier » 2 semaines plus tard.

L'année prochaine ? 10^{ème} édition ! 10 ans déjà qu'à pareille époque, le village accueille ces artistes généreux de leur talent, que la commune, ses autorités et ses habitants tolèrent ce moment qui se veut avant tout ouvert, sympathique et festif au cœur de l'été ; 10 ans qu'une équipe d'amis motivés se retrouve presque spontanément, qui avec une visseuse à la main, qui avec des ampoules ou des panneaux de coffrage aguillé sur une palette pour monter notre festival de Rueyres, notre Festival du Verger...

Merci aux artistes, merci aux régisseurs, Marco et Olive, à Jorat-Joie, à Philippe, aux amis et merci à toi Festival du Verger on t'aime, avec ou sans pluie, on est prisonnier de ton organisation, alors... à l'année prochaine !

Bonjour chez vous !

Vacances

Le contrôle des habitants sera fermé du 27 au 31 décembre 2010. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nouvelles de la jeunesse de Rueyres-Oppens

Chères bourriques,

Il y a de cela un an, nous avons dit oui à une belle aventure : le Challenge 2011. En effet, nous nous sommes lancés dans l'organisation de cette manifestation de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud.

La fête se déroulera à la Tuilière-d'Oppens du 3 au 7 août 2011. Cinq jours durant lesquels vous pourrez déployer vos talents sportifs, festifs mais également vos talents de bénévoles. Entre la cuisine, la tonnelle, le bar à bières, le karaoké et le caveau, nos 42 mains ne suffiront pas. C'est pourquoi, votre aide nous sera précieuse !

Pour notre part, la mise sur pied de ce Challenge a débuté voilà quelques mois : assemblées, vente des gadgets, déco, livret de fête, choix des animations, plan de la future place de fête, appels d'offres, ... la liste est longue. Mais nous sommes motivés et fiers de pouvoir vivre et préparer ce 33ème Challenge UJGDV.

Nous profitons de vous annoncer qu'une séance d'informations aura lieu à la fin de l'année 2010-début 2011 afin que nous puissions vous donner de plus amples renseignements sur cette manifestation et sur son organisation.

En vous remerciant de votre soutien tout au long de l'année lors de nos manifestations diverses, nous vous souhaitons une bonne fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2011.

Pour la jeunesse de Rueyres-Oppens
Céline Dutoit

Remerciements

La Municipalité remercie les personnes qui entretiennent :

- les places
- le cimetière
- l'église
- l'administration communale
- le collège
- le refuge
- la station de relevage
- les fontaines
- l'horloge

Et qui s'occupent de :

- de la bourse
- de l'administration communale
- du contrôle des habitants
- de déblayer la neige
- d'arroser les fleurs

Soirée des jeunes citoyens

Vendredi soir 12 novembre 2010 c'était au tour de notre commune de recevoir les jeunes âgés de 18 ans des villages de Bercher, Essertines, Pailly, Penthéraz, Rueyres et Vuarrens. Ils étaient 24 à avoir répondu à notre invitation dont 3 de Rueyres Claudia Ricci, Lolita Martin et Tiffany Zahnd. Nous les avons reçus au refuge avec quelques accompagnants de leurs communes.

L'orateur de la soirée, M. Jérémie Crisinel, leur a fait partager son expérience d'une vie active bien remplie aussi bien professionnelle que théâtrale, sportive et familiale. Sa vision dynamique et son bagou ont été appréciés de tous. Une raclette organisée et servie par les membres de la Municipalité ont permis à tous de passer une très agréable soirée dans notre refuge.

Pierre-François Duc

Souper des dames

Veuillez réserver le vendredi 18 février 2011 au soir afin de partager un souper sympa entre les dames du village. De plus amples informations vous seront transmises par courrier durant le mois de janvier prochain.

Sara Pillonel



Communiqué de presse

20 ateliers « Jardin de parents » dans le canton dès septembre

Vingt « Jardin des parents » seront ouverts dès septembre 2010 sur l'ensemble du canton. Ils font suite au grand succès rencontré par ces ateliers organisés dans huit lieux en 2009. Il s'agit notamment de prendre du temps pour partager et prendre appui sur les autres parents, d'être accueilli et écouté dans un cadre adapté, ceci en toute liberté et sans jugements.

Le « Soutien à la parentalité » est un programme inscrit dans le cadre de la « Politique de prévention primaire et secondaire en matière socio-éducative » du Service de protection de la jeunesse (SPJ). Il s'inscrit dans le cadre des missions fixées par la loi sur la protection des mineurs, qui prévoit le développement de l'offre de prestations d'accompagnement de la fonction parentale adressées à toutes les familles.

Le premier volet de ce programme « Jardin des parents », est élaboré et réalisé en collaboration avec l'Association des parents d'élèves (APE-Vaud), Pro Familia Vaud, Formation des Parents CH, la Fédération vaudoise des Ecoles des parents (FVEP) et Espace ressources.

Un « Jardin des parents » c'est :

- 8 soirées par année, à raison d'une rencontre par mois environ
- ouvert à tout parent, sans distinction aucune, en couple ou seul
- sans inscription ni engagement autre que l'envie de participer à une, plusieurs ou toutes les rencontres.
-

Ces espaces de soutien visent à consolider la confiance des parents en leurs capacités créatives, à développer des interactions positives avec leurs enfants et à renforcer leurs compétences éducatives. Ce sont des espaces ouverts au dialogue qui devraient permettre à chacun de repartir avec une meilleure compréhension et davantage de confiance dans ses propres ressources.

Mandaté par le SPJ, l'organisme Espace ressources, fort de son expérience, développe et anime les ateliers « Jardin des parents » qui sont mis en oeuvre par les groupes APE locaux et les Ecoles de parents en collaboration avec les municipalités de Lausanne, Yverdon, Morges et Nyon.

Ils auront lieu en soirée à :

- Lausanne, Epalinges, Savigny/Forel/Mézières
- Apples, Genolier, Morges, Nyon
- Bercher, La Sarraz, Orbe, Sainte-Croix, Yverdon
- Aigle/Ollon, Bex, Blonay/St Légier, Leysin, Montreux, Vevey.

Toutes les dates et davantage d'informations sur www.jardin-des-parents.ch Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

L'APEBE (Association des parents d'élèves de Bercher et environs) vous invite à participer à l'un ou l'autre des Jardins des Parents (voire à tous !) qui se dérouleront dans la salle du dernier étage du Collège de Bercher aux dates suivantes : 23 septembre, 4 novembre, 9 décembre 2010, 27 janvier, 17 mars, 7 avril, 19 mai, 16 juin 2011 de 20-22h. Venez nombreux !

Etat civil de Rueyres

Naissances 23.07.2010 Romain, fils de Perey Marjorie et Gaël
16.09.2010 Ellie, fille de Gachet Marie-Eve et Yann
15.11.2010 Anaïs, fille de Cazes Christine et Daniel

Plein de bonheur avec ces petits bouts d'chous !

Arrivées 16.06.2010 Barradas Pinto Tania, domiciliée au Ch.de Forchy 14
01.08.2010 Vadillo Thomas et ses filles Sophie et Julia, domiciliés
Ch. des Pallins 6
01.09.2010 Bey-Kramer Sylvia et sa fille Inès, domiciliées à Rte du Battoir 6

Cordiale bienvenue dans notre commune !

Départs 16.07.2010 Bühler Andreas et Gabriela et leurs enfants Dana et Nino
pour Oppens
15.08.2010 Strobl Stefan pour Ecublens (VD)

Plein de bonheur dans leur nouvelle demeure !

Décès 11.08.2010 Wagnières Lisette

La Municipalité est de tout cœur en pensée avec la famille.

Répartition des tâches au sein de la commune

Greffe municipal (sur rendez-vous)	Jordan Nathalie	Bureau Privé	tél./fax tél.	021/887 70 85 021/887 62 22
Contrôle des habitants (ouvert le mercredi de 19h00 à 20h00)	Pillonel Sara	Bureau Privé	tél./fax tél.	021/887 70 85 021/887 62 82
Boursière (sur rendez-vous)	Jordan Brigitte	Bureau Privé	tél./fax tél.	021/887 70 85 021/882 25 67
Capitaine des pompiers	Jordan Valéry		tél.	021/887 60 61
Vice-président du Conseil	Gachet Yann		tél.	021/887 74 48
Secrétaire du Conseil	David Sarah		tél.	021/887 61 06
Conciergerie de l'Eglise	Ricci Claudia		tél.	021/887 86 14
Réservation et conciergerie du Refuge	Gavillet Alex		tél.	021/887 71 39

Sociétés locales

Si vous êtes intéressé à faire partie d'une société locale qui anime notre village, vous pouvez contacter :

Société de Jeunesse
Rueyres-Oppens
M. Florian Gachet
Tél. 079/383 52 84

Chœur Mixte de
Fey-Rueyres
M. Philippe Métraux
Tél. 021/887 74 02

Beach Volley
Fey-Rueyres
Mme Géraldine Schärer
Tél. 024/466 14 24

Paysannes Vaudoises
Bercher et environs
Mme Jacqueline Bécholey
Tél. 021/887 70 65

Mémento



2010

Décembre

13

Conseil général à 20h00 au refuge

15

Vente des sapins

24

Vacances scolaires jusqu'au 9 janvier 2011

2011

Février

26

Vacances scolaires jusqu'au 6 mars

Mars

31

Soirée du chœur mixte

Avril

1 et 2

Soirées du chœur mixte

16

Vacances scolaires jusqu'au 1^{er} mai

Juillet

2

Vacances scolaires jusqu'au 21 août

Août

3 au 7

Challenge UJGDV

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

